



LE POINT CARRÉ

Lettre mensuelle N° 2 - Février 2015

Sommaire

- Actu APCH..... p 3
- Santé..... p 4
- Vacances..... p 6
- Équipements..... p 7
- Vie associative..... p 8
- Témoignages..... p 9
- Actualités..... p 10
- À votre service..... p 11



Le Point Carré est édité par :
Association Point Carré Handicap

Association loi de 1901

Siège social - Bureau :
Hôpital Raymond-Poincaré
92380 GARCHES

☎ 01 47 10 70 99 - cle5@wanadoo.fr

www.apc-handicap.org

APCH - Relations associations

Hôpital Raymond-Poincaré
Pavillon Widalo 0 (porte 317)

M^{me} Muriel CHIVILO ☎ 01 47 10 70 99

L'Association Point Carré Handicap
est partenaire du service
Relations associations de l'hôpital Poincaré.

Édito

Le nouveau site internet dans les pas de la nouvelle formule du Point Carré...

Pour être plus près de vos besoins et de vos attentes, l'APCH a décidé de mettre en place une formule papier **mensuelle** de sa revue mais aussi **numérique**, et de construire un nouveau site internet pour vous permettre d'être au plus près de nous.

Conçu avec les dernières avancées techniques, il a été construit pour faciliter la relation entre l'APCH et chacun de vous (abonnement automatisé possible en ligne, lecture de la revue sur ordinateur, sur tablette ou sur téléphone portable, impression personnelle des articles choisis, recherche automatique de vos thèmes préférés, gestion historique des articles, mise en ligne par vos soins de vos annonces, commande simplifiée du guide automobile, gestion des courriels en plus grand nombre... bref, un outil fait pour vous rendre plus quotidienne la relation avec votre association, un outil à votre écoute.

Ces nouveautés techniques ne nous ont pas fait oublier celles et ceux qui, pour toutes sortes de raisons, utilisent le papier. L'abonnement pourra aussi être suivi, via le nouveau site internet, par un envoi papier de votre revue, si vous le souhaitez.

Avec l'espoir que tous, vous profitez de ce nouvel outil pour vous rendre la vie plus facile.

Bertrand LUNEAU
Vice-Président de l'APCH

■ Prix : 1,50 €

■ ISSN : 1258 9853

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association Point Carré Handicap

(Club des loisirs et d'entraide de l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches)

tenue dans la Salle des Conseils du Pavillon Brézin de l'hôpital le jeudi 13 novembre 2014 à 18 heures

sous la présidence de **Philippe Guérin**

Rapport moral du Président

Les activités de l'exercice 2013-2014 ont été menées dans le droit fil des orientations énoncées et approuvées lors de l'assemblée générale du 2 décembre 2013, dont le compte-rendu a été publié dans le numéro 188 de notre revue Le Point Carré.

Il s'est agi en particulier d'entreprendre la préparation des profonds changements à apporter à la revue et au site web de l'association. De nombreuses réunions de travail ont été consacrées à cette préparation, avec le concours de **Liliane Delbary**, **Bertrand Luneau**, **José Gomes**, et d'intervenants extérieurs, dont certains bénévoles ; un questionnaire d'enquête sur les attentes des lecteurs a été diffusé et est en cours d'exploitation. Le nouveau système sera mis en place début 2015, et le dernier numéro du Point Carré sous sa forme actuelle sera celui de décembre prochain.

L'exercice a connu également la sortie, en janvier 2014, de l'édition 2014-2015 du guide «Handicap et Automobile» élaboré par **Roger Mandart** avec le concours de sa fille, **Christine Mandart-Loscot** qui a accepté de prendre progressivement le relais pour le pilotage de cette réalisation, et que l'assemblée accueille avec plaisir en la remerciant.

S'agissant des relations avec l'hôpital, il faut relever la signature de la nouvelle convention entre l'association et l'administration, qui reconnaît en particulier le caractère thérapeutique de certaines de nos actions au profit des patients. Cette convention régularise en outre nos relations financières en matière d'occupation des locaux et d'utilisation de nos véhicules. Les problèmes de formation, tant des bénévoles de l'association que des personnels utilisant nos moyens, ont été abordés et devraient trouver une solution prochainement. L'association a été partie prenante à une journée

« porte ouverte » organisée par l'AP-HP ainsi qu'à la première édition de la course-relais La Garchoise « Handi-Valide », initiée par des médecins, au sein de l'hôpital. Nous sommes également associés à la réflexion sur le projet médical de l'établissement, en cours d'élaboration.

En ce qui concerne le bénévolat, le recrutement n'est toujours pas facile, bien que nous ayons passé un accord avec France Bénévolat, antenne de Versailles. **Marie-Hélène Soriano** a trouvé une solution pour permettre la reprise des séances régulières de formation et de partage au début de l'année prochaine. Au plan des relations publiques, des rapports directs ont été établis avec les Maires de quatre des communes limitrophes : Garches, Saint-Cloud, Vaucresson et Ville-d'Avray, afin de développer la notoriété de nos actions. Et surtout, une manifestation de réception de nos principaux donateurs a été organisée à l'initiative de **Liliane Delbary**, **Stéphanie Tardy** et de **Sophie D'Alton** qui en a été la responsable. Cette manifestation, en octobre dernier, a connu un grand succès et permis de présenter, avec les témoignages de cadres de l'hôpital, **Marie-Agnès Desbordes**, **Marie-Ange Caillaux**, **Eric Delpech**, et de plusieurs patients, nos différentes activités. Le directeur général du pôle hospitalier Ambroise-Paré/Raymond-Poincaré/Berck/Sainte-Perrine, **Jean-Michel Péan**, nous a fait le plaisir de rejoindre les nombreux participants au cocktail de clôture.

Dans le domaine financier, dont **Liliane Delbary** assume la responsabilité, il faut noter le changement d'établissement bancaire afin d'obtenir notamment un meilleur service. Les comptes de l'exercice, présentés séparément, montrent une inflexion positive des courbes par rapport aux exercices précédents, en particulier pour les abonnements et les dons qui leur sont liés. Une information

récente est à noter, celle d'un legs de deux maisons à l'association, par un ancien patient de l'hôpital, **M. Quignot**. Les premières tendances de l'exercice en cours sont encourageantes, avec en outre un don exceptionnel de **l'Association des brocanteurs bénévoles de Garches**, qui nous permet de remplacer le vieux Boxer par un superbe Master refait à neuf et mieux adapté au transport plus confortable des patients en fauteuil. Un autre don exceptionnel, de l'entreprise **KLESIA**, nous est également annoncé.

L'exercice 2014-2015, outre les changements majeurs qui seront apportés au site web et à la revue, avec l'appui d'un comité technique et de rédaction pour lequel il est lancé un appel pressant à participation de bénévoles, sera principalement marqué par le départ de **Corinne Graffin**. Entrée au service du Club des loisirs et d'entraide avec son fondateur, **André Milésy**, elle aura assumé pendant 30 ans la tâche de secrétariat de rédaction du Point Carré, et de pilotage du secrétariat administratif de l'association, à Paris, puis rue Claude-Liard à Garches, et enfin au sein de l'hôpital. Nous accompagnerons son départ comme il se doit le moment venu.

Après un échange de vues entre les participants, mettant en lumière notamment l'opportunité d'orienter encore davantage les activités vers les aidants aux handicapés, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

La trésorière, **Liliane Delbary**, présente et commente les comptes de l'exercice 2013-2014 et le bilan de l'association.

L'assemblée générale approuve le rapport financier.



Au revoir Corinne

Mercredi 28 janvier 12h30. Tout est prêt dans la salle de Formation du pavillon Letulle ; pas de

chaise pour s'asseoir, mais un splendide buffet est dressé. Les invités savent qu'ils sont venus pour le pot de départ de Corinne, secrétaire de l'APCH. Quelques blouses blanches parmi les bénévoles, dont celle de Lionel l'un des facteurs de l'Hôpital qui distribue chaque jour le courrier et le ramasse le soir. Quelques instants plus tard, Corinne fait son entrée accompagnée de Sandrine

sa remplaçante, d'Adeline sa collègue et de Muriel du service relations avec les associations, qui ont su garder le secret... quelques larmes, vite maîtrisées, font leur apparition... la surprise de Corinne, le sentiment de vivre un moment rare montrent la réelle amitié des participants.

Madame Milésy retrace brièvement le parcours de Corinne : après 5 années passées à la CFAO avec M. Milésy, celui-ci l'embauche comme secrétaire au Club des Loisirs (ancien nom de l'APCH) de l'Hôpital de Garches, qu'il a lui-même fondé ; ceci n'était pas hier, mais il y a 30 ans... 30 années de service pour l'association dans un bureau à Garches et depuis 3 ans dans un local à l'intérieur

de l'hôpital... Compétence, conscience professionnelle et bonne humeur sont la marque de Corinne. Muriel prend le relais pour lui remettre le cadeau souvenir, préparé avec soin, à savoir une excursion en hélicoptère, non pas au départ de l'aire d'atterrissage de l'hôpital, mais d'une région de son choix... signe de gratitude bien mérité !

Après quelques mots de Corinne, le Président invite les participants à retrouver leurs forces autour du buffet, ce que chacun fait avec plaisir dans une belle humeur.

Au revoir, chère Corinne, et merci pour votre collaboration si précieuse à l'APCH.

Philippe GAYET
Bénévole à l'APCH

Nos séquelles, nos différences (suite)

d'après G. Botteri dans « La poliomyélite, diagnostic et traitements des séquelles » de Mezzari

Le pied Déformations paralytiques du pied

Déformations dans le plan sagittal

Le pied équin : bloqué en hyper-extension, le pied ne peut appuyer que sur la pointe et ne repose jamais sur son talon, conséquence d'un déséquilibre entre les fléchisseurs dorsaux paralysés et les fléchisseurs plantaires contracturés.

Le pied talus : le pied forme avec la jambe un angle aigu qu'on ne peut ramener à un angle droit. C'est la déformation inverse à l'équin. Le talus est la conséquence directe de la paralysie du muscle le plus puissant de la jambe, le triceps sural, et de la rétraction des fléchisseurs dorsaux restés intacts.

Equin et talus se passent dans l'articulation tibio-tarsienne, le pied pivotant au niveau de cette articulation pour se mettre en attitude vicieuse.

Le pied plat : la voûte plantaire diminue de hauteur ou disparaît. C'est la conséquence de la paralysie du court fléchisseur plantaire et surtout du jambier postérieur et du long péronier latéral. La

paralysie de ces muscles donne la prédominance au triceps et au jambier antérieur qui aplatissent la voûte plantaire.

Le pied creux : c'est la déformation opposée au pied plat. Elle est due à l'atteinte du triceps sural et du jambier antérieur avec prédominance du long péronier et du jambier postérieur.

Le pied creux postérieur est dû à la paralysie du triceps et le pied creux antérieur à celle du jambier antérieur.

Le pied plat et le pied creux ont lieu dans le plan sagittal au niveau de la médio-tarsienne.

Déformations dans le plan transversal

Le varus (*tourné vers l'intérieur*) : cette déformation est due à la paralysie des péroniers et à la contracture des jambiers.

Le valgus (*dévié en dehors*) : c'est la conséquence de la paralysie des jambiers et de l'extenseur propre du gros orteil.

Le valgus est le plus souvent associé au pied talus, plat ou équin.

La supination : la face plantaire se tourne vers le plan médian du corps.

La pronation : c'est la déformation opposée ; la plante s'oriente en dehors.

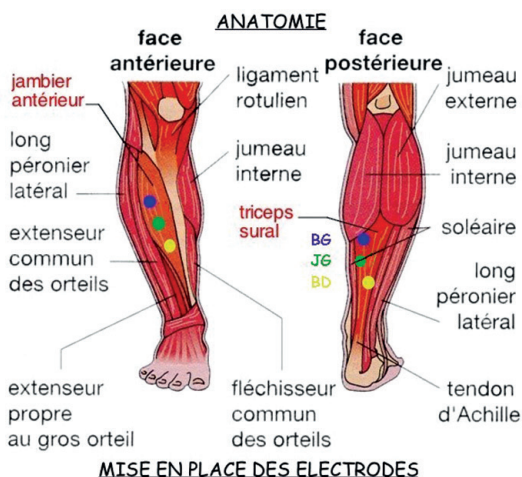
Supination et pronation sont des déformations de l'avant-pied.

Varus et valgus se passent, par contre, au niveau de l'arrière-pied. Equin et talus, varus et valgus, plat et creux, pronation et supination sont des déformations élémentaires qui se présentent rarement isolées ; la polio attaque plusieurs muscles de façon capricieuse et compromet plus d'une fonction. C'est pourquoi, en pratique, les déformations les plus fréquentes sont celles qui résultent de la combinaison de deux ou plusieurs déformations élémentaires.

En règle générale, on peut affirmer, avec cependant un certain degré d'inexactitude, que la paralysie des muscles antérieurs entraîne un pied équin, celle des postérieurs un pied talus, celle des péroniers un pied varus et celle des jambiers un pied valgus.

Autres déficiences du pied

Le pied instable : quand la polio atteint de façon modérée tous les muscles du pied ou presque, cela n'entraîne pas de déséquilibre notable ni de déformations. La force du pied est cependant diminuée avec une laxité anormale. Il en résulte un pied instable, hypermobile, sujet aux entorses à répétition et peu adapté à la mise en charge et à la marche prolongée.



Le pied ballant : c'est la conséquence de la paralysie de tous les muscles de la jambe et du pied. Dans certains cas, quelques muscles peuvent être partiellement conservés mais leur action est à peine efficace. En pratique, le pied ballant peut être considéré comme un pied privé de tous ses moteurs. Etant donné qu'il n'existe plus aucun muscle valable, on n'y

observe pas de contractures et les déformations, jamais fixées, y sont facilement corrigibles. Une conséquence de l'absence de toute fonction est la laxité considérable des articulations du tarse postérieur et moyen. Le pied ne présente aucune stabilité et l'appui est très difficile et incertain. L'action de la pesanteur favorise la chute de l'avant-pied qui se met

en léger équin. Il existe quelquefois une tendance au talus-valgus liée à des facteurs mécaniques tel que le poids des couvertures...

Anita MOLINES

N'hésitez pas à me contacter pour me faire part de vos suggestions, de vos préférences, de vos attentes...

anita.molines@gmail.com

© 06 86 22 61 38

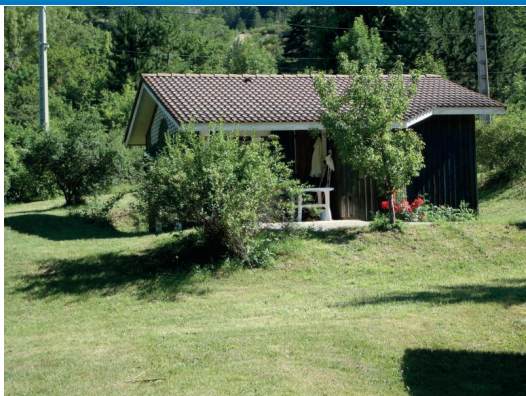
Vos petits mots...

■ C'est avec beaucoup de plaisir que je reçois et lis le Point Carré. Tous les articles m'intéressent et en particulier la rubrique Polio (en tant « qu'anciens polios » avec mon mari). Les informations médicales sont très riches, les témoignages font plaisir. Polio à l'âge de 10 ans en 1956 atteinte à la jambe droite, j'ai

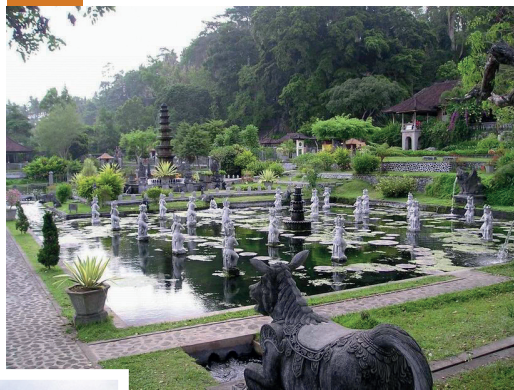
été soignée à l'hôpital de la Croix Rousse puis au centre de rééducation « Livet » pour enfants à Lyon. Après quelques opérations j'ai pu mener une vie normale en tant qu'enseignante. Maintenant, les années se faisant sentir, les douleurs se sont réveillées comme nous tous « anciens polios » les quelques rares

muscles restant se sont affaiblis, la « bonne » jambe aussi... Avec mon mari nous allons en cure thermale à Lamalou-les-bains depuis 6 ans. Merci à tous les bénévoles qui continuent de publier ce magazine et tous mes encouragements pour la suite.

Mme Madeleine CHASSING
69400 VILLEFRANCHE



*Chanteduc, Beaurières, Drôme
Réseau Passerelles*



*Gili Trawangan/Lovina, Bali
avec HandiVers Horizons*



Partir en vacances...

▶▶ Avec HandiVers Horizons

Depuis 2009, nous organisons un ou deux voyages par an. En 2015, nous irons à Bali et à Cuba afin de faire découvrir un pays, une culture. Nous revendiquons le droit au meilleur pour nos « handi voyageurs » qui doivent aussi se dépasser, s'adapter à un nouvel environnement pour au final gagner de la confiance en soi et, peut-être, aboutir à un nouveau départ... sans HandiVers Horizons, cette fois !

L'approche différente de ces circuits organisés est caractérisée par un groupe réduit d'une douzaine de personnes, avec une mixité, un éventail des plus

larges, une immersion dans la vie locale, avec notamment trois personnes du pays pour aider les participants, un guide/responsable lui-même en situation de handicap, des petites structures d'hébergement, un programme riche et complet pour un tarif associatif...

Notre projet est aussi d'aider financièrement les personnes les plus lourdement handicapées à « aller vers d'autres horizons » grâce aux dons et subventions et de prendre en charge tout ou partie des frais dus à la nécessité d'avoir un auxiliaire de vie pour les accompagner.

www.handivers-horizons.fr

▶▶ Réseau Passerelles

Le réseau Passerelles est une initiative de la Fédération Loisirs Pluriel. Il vous accompagne dans la préparation de vos vacances avec un enfant handicapé qui a des besoins spécifiques, partout en France.

Le réseau vous propose sa formule de séjour familial au sein de villages vacances, de résidences ou de campings entièrement adaptés à vos besoins. Une équipe pluridisciplinaire vous accompagne tout au long de votre séjour qui peut durer de une à quatre semaines.

www.reseau-passerelles.org

■ POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

HANDIVERS HORIZONS

810 Route d'Eyragues
13670 VERQUIERES

☎ 09 72 26 28 31

✉ lcontact@handivers-horizons.fr

🌐 www.handivers-horizons.fr

■ POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

RESEAU PASSERELLES

Du lundi au vendredi, de 9 à 18 h :

☎ 0 820 820 526

✉ contact@reseau-passerelles.org

🌐 www.reseau-passerelles.org/



Ergo 07L



Smart Chair

- Bruno GUILLON, kinésithérapeute conseil
- Fondation Garches - Hôpital Raymond-Poincaré - 104 bd Raymond-Poincaré - 92380 GARCHES
- Courriel : guillongarches@gmail.com

Ergo 07L de ErgoConcept Smart Chair AceKare

Nous présentons ici deux fauteuils électriques très similaires dont le faible poids (22 à 25 kg complet) et le pliage en un seul bloc, en font des produits innovants. Leurs performances limitées en extérieur (qui n'est pas leur vocation) et leur assise simple (aucun réglage) les destinent plutôt aux personnes peu handicapées ou âgées (ce ne sont pas des FRE pour tétraplégiques). Ce sont actuellement les FRE les plus légers du marché, si l'on ne tient pas compte des motorisations légères (Minotor de Benoit, E.Fix de Invacare ou Max E de AAT Euromove) qui ont elles pour intérêt que l'on reste dans son FR

manuel personnel. Comme ces dernières, ils sont assez faciles à ranger dans un coffre de voiture; c'est même nettement plus rapide une fois qu'on a réussi à prendre le «coup de main» puisqu'on ne démonte rien. Encore faut-il pouvoir porter ces 22 ou 24 kg (bonne forme physique indispensable).

Caractéristiques techniques et dimensionnelles :

Largeur d'assise (LS), profondeur d'assise (PS) x hauteur de dossier (HD) et hauteur d'assise à l'avant (SS) :

Ergo 07L : LS 39 (HT 59) x PS 40 (Totale 88) x HD 40 SS 42

Smart Chair : LS 37.5 (HT 61) x PS 42 (Totale 98) x HD 43 SS41

● ErgoConcept
4, impasse des Avenues
42600 Montbrison
www.ergoconcept.net

● AceKare
7, rue de Mireport
33310 Lormont
Tél. 09 80 80 85 15
www.acekare.com

■ ERGO 07L :

Prix : 2 702.81 €
Remboursement sécurité sociale : 2 702.81€

■ SMART CHAIR :

Prix : 3 049 €
Remboursement sécurité sociale : 2 702.81€



EASY WHEEL fabrication suédoise (Decon)

EASY WHEEL est un nouveau système qui facilite la propulsion d'un FR manuel par des personnes âgées ou qui manquent de force dans les membres supérieurs (enfants).

Présenté dans le service d'ergothérapie de Netter à Poincaré, ce système démultiplie la force exercée sur la main courante ce qui permet de se propulser avec moins d'effort ; selon le fabricant, la force nécessaire pour rouler est divisée par deux car le parcours de la main sur la main courante est plus important que celui ef-

fectué par la roue : cela diminue l'effort de propulsion, mais fait qu'on avance deux fois plus lentement. C'est un système purement mécanique, solidaire de la main courante.

La roue est munie d'un axe à démontage rapide avec poignées, mais il nous a semblé un peu moins rapide que le système habituel, car il faut viser une rainure lors du remontage.

Caractéristiques techniques et dimensionnelles :

Roues de diamètre 20 (intéres-

sant sur FR enfant), 22 ou 24 au choix ; mains courantes en alu, en acier inoxydable, avec antidérapant (Dual Grip) ou en titane (section 16 ou 19 mm).

La largeur du FR est à peine augmentée (+ 1 cm), poids d'une roue 2.685 kg (sans les pneus !). 1180 € la paire en standard.

● Autonomie & Mobilité Grand Ouest
D160 La Chauvière
85000 La-Roche-sur-Yon
Tél. 06 20 03 30 39
autonomie.mobilite@gmx.fr

■ Angèle Massonneau, ergothérapeute - Comète Garches

Courriel : angele.massonneau@rpc.aphp.fr

■ Roger Mandart

Courriel : roger.mandart@orange.fr

Hôpital Raymond-Poincaré - 104 bd Raymond-Poincaré - 92380 GARCHES

Véhicule auto-école adapté

Héloïse, ma fille de 18 ans, atteinte d'une neuropathie Charcot-Marie-Tooth, souhaiterait passer son permis de conduire. Pour le moment, elle a fait un test dans une auto-école à Chartres. Elle attend pour l'instant sa convocation à la préfecture, visite médicale, je pense qu'elle sera apte à la conduite sans problème. Effectivement, j'ai le même handicap ainsi que sa tante, nous avons eu le permis. Peut-être qu'aujourd'hui les choses sont devenues plus compliquées, quoi que, il y a des années, rien n'était simple non plus.

Il lui faudrait un équipement qui soit le plus possible spécifique à son handicap. Pour cela, est-il possible qu'elle vous rencontre pour étudier au mieux les diverses possibilités de conduite ? Si elle vient à Garches aura-t-elle la possibilité de passer sa conduite, étant donné l'aide et les conseils, pour qu'elle puisse

au mieux trouver une autonomie complète ?

■ Roger Mandart :

Je viens de recevoir le renseignement pour l'auto-école : Battendier à Chartres. Tél. 02 37 34 17 84.

■ Angèle Massonneau :

Nous n'avons pas de véhicule auto-école à l'hôpital, mais nous avons une convention avec l'école de conduite de Vauresson, Mme LEMAIRE Caroline (92), pour réaliser nos évaluations des capacités de conduite automobile (pas de leçons de conduite ni d'apprentissage à la conduite par notre biais). Les véhicules de cette auto-école ne nous permettent pas toujours de réaliser une mise en situation sur route puisqu'ils ne possèdent pas d'aménagements « très » sophistiqués (pas de sur-assistance de direction, pas de conduite embarquée, pas de

conduite joystick, etc., et l'autonomie pour réaliser les transferts dans le véhicule est exigée).

Il m'est difficile de répondre à votre question car je ne sais pas quels aménagements lui sont nécessaires ; généralement, nous le déterminons après une consultation pluridisciplinaire (médecin + ergothérapeute).

Une pathologie ne veut pas dire nécessairement un type d'aménagement ; c'est du cas par cas, en fonction des capacités fonctionnelles de la personne.

Nous conseillons généralement aux patients de faire une évaluation de leurs capacités à la conduite dans un centre d'évaluation pour déterminer les aménagements nécessaires, ensuite nous rédigeons un compte-rendu circonstancié des essais réalisés. Ce compte-rendu peut être un bon appui lors de la visite auprès du médecin agréé.

Services à la personne Handéo

L'enseigne Handéo a été créée en 2007 sous l'impulsion des associations, fédérations et unions nationales du Glossary Link handicap.

« En créant Handéo, ses fondateurs ont voulu que **toute personne en situation de handicap trouve, grâce à des services à la personne de qualité, l'aide et l'accompagnement à domicile adaptés à ses besoins. Et ce, quels que soient la nature de son handicap, son lieu de résidence ou le montant de ses ressources.** » explique Stéphane Bridel, président d'Handéo.

Aujourd'hui, Handéo va plus loin en lançant **CAP'HANDÉO**, le premier label handicaps des services à la personne.

Les services labellisés Cap'Handéo garantissent au client une intervention à domicile sécurisée et adaptée à sa situation de handicap.

La prestation est réalisée par un personnel sensibilisé aux situations de handicap par des formations adaptées, lui-même supervisé par des cadres formés.

L'objectif est double :

- faciliter le repérage par les personnes en situation de handicap de prestataires de services qualifiés pour intervenir à leur domicile et les accompagner au quotidien, d'une part ;
- accroître la visibilité des structures prestataires ayant formé leur personnel sur les spécificités handicaps et ayant adapté leurs services, d'autre part.

Cap'Handéo vise à améliorer la qualité des services à travers notamment :

- la sécurisation des prestations (le remplacement de l'intervenant indisponible dans l'heure qui suit par exemple) ;
- l'adaptation des services (des prestations assurées de 6 h à 23 h) ;
- des services réalisés par des intervenants mieux formés aux spécificités handicap ;
- des enquêtes de satisfaction régulières auprès des utilisateurs.

Le label Cap'Handéo est attribué suite à un contrôle rigoureux qui se fait sur 20 critères, et pour une durée de 3 ans renouvelable.

Pour en savoir plus :

www.handeo.fr

Adhap Services s'engage dans la labellisation Cap'Handéo

Les exigences du référentiel « Cap'Handéo » obligent les structures labellisées à assurer des interventions à domicile sécurisées et adaptées aux besoins spécifiques des personnes handicapées.

Une formation spécifique

Le personnel des centres Adhap Services labellisés intervenant auprès de personnes handicapées bénéficie de formations spécifiques aux situations de handicap rencontrées (moteur, auditif, visuel, mental, psychique).

44 implantations Adhap Services ont obtenu le label « Cap'Handéo ».

La liste des établissements labellisés est consultable en ligne : www.adhapservices.fr

The screenshot shows the Handéo website interface. At the top, it says 'Handéo, première enseigne nationale de services à la personne pour toutes les situations de handicap'. Below this is a navigation menu with categories like 'HANDÉO', 'PÔLES RESSOURCES', 'ACTUALITÉS', 'CAP'HANDÉO', 'FORMATIONS', 'EMPLOI', 'DOCUMENTS', 'PARTENAIRES', and 'CONTACT'. The main content area features the 'cap'handéo' logo and the text 'Vous êtes en situation de handicap... ...et vous recherchez un intervenant à domicile formé ?'. It also includes a search bar, a 'SOLICITER LE LABEL' button, and a list of 'Actualités' (news) on the right side.





Médaille d'or du concours Lépine européen pour un scooter

adapté au fauteuil roulant

Eric Pommier, un handicapé soigné au centre de réadaptation de Gerbère, a inventé un scooter qui peut rouler sans avoir à quitter son fauteuil roulant. Une invention révolutionnaire encore prototype, mais qui pourrait être bientôt commercialisé.

Une révolution pour ce handicapé moteur qui n'a pas besoin de se transférer pour monter sur son engin. Une invention récompensée par une médaille d'or au concours Lépine européen en septembre dernier. « *Je voulais un engin plaisir, rapide et sans transfert.* »

Eric Pommier a 47 ans. Il a perdu l'usage de ses jambes lorsqu'il avait 17 ans lors d'un accident de moto. Impossible toutefois de résister à son envie de remonter sur un bolide. A défaut d'un deux-roues, **Eric a inventé un trois-roues**. Un scooter avec deux-roues à l'avant, une à l'arrière et au milieu, **une plateforme assez large pour accueillir un fauteuil roulant**. Il peut y monter par la gauche ou la droite, car deux portes de chaque côté se transforment en rampe pour fauteuil roulant. En un tour de roue, le voilà monté sur son scooter. Une fois le moteur allumé, un système hydraulique permet de surélever l'engin d'une vingtaine de centimètres, suffisamment haut pour pouvoir se déplacer sur la route. « *Il n'y avait rien sur le marché qui me convenait. Soit ce sont des systèmes side-car, soit des systèmes Can Am, c'est-à-dire qu'on est obligé de se transférer sur un siège, accrocher ses jambes... Personnellement, je trouvais ça dangereux, peu pratique, explique Eric. Je voulais un engin plaisir, rapide et sans transfert.* »

En mars 2013, Eric commence à dessiner le scooter de ses rêves. Il bricole et s'entoure de professionnels pour l'aider. Seize mois plus

tard est né cet engin hybride. Avec sa femme, il l'a baptisé, la « libellule ».

Ce scooter roule entre 90 et 100 km/h à deux dessus. « *Le but n'étant pas d'aller vite mais de se déplacer, de manière originale, dans un esprit d'indépendance*, explique Eric, *aux manettes du scooter. Le but c'était pas de faire de la course mais de la promenade* ». Et ça lui change la vie. « *le regard des gens sur la personne en fauteuil qui descend du scooter est complètement différent qu'en sortant qu'une voiture. Quand je m'arrête avec mes copains qui font de la moto, et moi en scooter, tout le monde regarde mon scooter* », se félicite Eric.

« *Ça change la vie de tous les jours.* »

« *Pour aller chez le boulanger, qui est à 2,7 km de chez moi, en voiture il me faut 25 minutes aller-retour. Je monte dans la voiture, je plie le fauteuil, je le passe à côté, je ferme la porte, je démarre, je vais jusqu'à la boulangerie, je sors mon fauteuil, je me retransfère, je reviens jusqu'au garage chez moi... Alors qu'avec ma libellule, sans dépasser les limitations de vitesse, il me faut quatre minutes et demi.* » raconte Eric.

Pour l'instant, ce scooter n'est qu'un prototype. Eric a déposé un dossier d'homologation européenne, dans le but de pouvoir le commercialiser. D'autres handicapés pourront donc peut-être acheter ce scooter en juin 2015.

Marion PAQUET
Avec l'aimable autorisation de
Radio France.

■ Salons autonomic 2015

Des solutions pour tous dans tous les secteurs : handicap, grand âge, maintien à domicile.

Dates et lieux des prochains salons :

www.autonomic-expo.com

■ Prix OCIRP 2015

L'appel à candidature de la 8e édition du Prix OCIRP Acteurs économiques & Handicap est ouvert jusqu'au 22 mars 2015. Ce prix a pour objectif d'encourager, faire connaître et valoriser toutes les actions initiées par l'ensemble des entreprises et organisations privées, publiques ou de l'économie sociale visant à améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans notre société.

www.ocirp.fr

■ La mutuelle s'engage

Se retrouver sans voiture parce qu'elle a été accidentée ou volée n'est pas une partie de plaisir. Dans un tel cas de figure, la garantie Véhicule de remplacement de la MAIF est une solution. Elle vaut désormais aussi si vous conduisez une auto aménagée, adaptée à une situation de handicap. Sur demande, le gestionnaire vous donnera les coordonnées de l'association ou de l'entreprise de location de véhicules adaptés la plus proche de votre domicile. Vous n'aurez plus qu'à prendre contact avec elle pour bénéficier de la voiture qui vous convient. La mutuelle remboursera la location*. Si le loueur n'a pas de véhicule adapté à votre handicap, la mutuelle vous indemnisera pour les frais de transport alternatif*.

*60€ maximum par jour, dans les limites de temps prévues au contrat.

■ Isofix, une norme désormais obligatoire sur tous les sièges

Depuis le 1er novembre 2014, tous les sièges d'un véhicule doivent être équipés du système Isofix qui permet notamment d'arrimer facilement les sièges bébé.

Cela signifie que les sièges d'origine des voitures doivent en être équipés (c'était déjà très souvent le cas) et c'est également le cas des sièges rajoutés. En effet, la majorité des véhicules TPMR sont équipés de sièges individuels fixes, amovibles ou pivotants, qui permettent d'améliorer la modularité des minibus. Depuis le 1er novembre, ces sièges devront également être équipés de fixations Isofix pour être homologués. Cette disposition concerne les fabricants de sièges et les constructeurs automobiles.

www.handynamic.fr

Annonces...

Pavillon situé à Chaumont-en-Vexin (60240) à 50 minutes de Paris. 235 m², adapté pour une personne à mobilité réduite. Cuisine meublée et équipée, 3 chambres possibilité 5. Double garage, véranda, charreterie. Terrain clos et arboré d'environ 1200 m². DPE C.

D. MARECHAL (60) ■ 03 44 49 00 69

• **Hand bike (vélo à main) Quickie** coloris caméléon (change de couleur selon la luminosité). Dérailleur Shimano 18 vitesses, compteur multifonctions, barre anti-encastrement (pour les compétitions) amovible. Dossier réglable en hauteur et en inclinaison. Largeur de l'assise 40 cm. Drapeau balise. Très bon état. Prix : 2 900 €.

• **Dossier Jay 3 Sunrise médical J3SCMT M41.SL.** Largeur 36 cm. Prix : 500 €.

S. GANOT (92) ■ 06 60 42 71 65

Fauteuil électrique CS500 Vertical Senior, quasi neuf de 2014. Multiples options (élevateur et inclinaison d'assise électrique, ceinture harnais 4 points, moteurs Leroy Somer...). Prix : 16 000 €.

Mme BRAULT (92) ■ 06 98 43 87 08

Important !...

Conditions de parution de vos annonces...

Les annonces sont gratuites pour les amis abonnés, à jour de cotisation au Point Carré.

Vos annonces doivent nous parvenir au plus tard le 5 du mois en cours.

Elles sont publiées également sur notre site internet www.apc-handicap.org pendant trois mois, où nous pouvons intégrer des photos à nous faire parvenir par mail à cle5@wanadoo.fr



www.apc-handicap.org



Rejoindre l'équipe des bénévoles ?
Vous abonner ?

Vous associer à une action par un don ?

Prenez contact avec l'APCH :

Hôpital Raymond Poincaré

Pavillon Vidal 0 - porte 317

104 boulevard Poincaré - 92380 Garches

www.apc-handicap.org



■ **RÉDACTION : HÔPITAL POINCARÉ**

104 bd Poincaré - 92380 GARCHES

Tél. : 01 47 01 09 60

Mail : cle5@wanadoo.fr

■ **RÉALISATION ET IMPRESSION : EUROCOPIE**

208, avenue Roland Garros

B.P. 136 - 78531 BUC CEDEX

Tél. : 01 39 67 57 57 - Fax : 01 39 67 57 60

■ **PUBLICITÉ : ESPACE ÉVÉNEMENTIEL**

7-9 cité Dupetit-Thouars - 75003 PARIS

Tél. : 01 42 71 34 02 - Fax : 01 42 71 34 83

www.espace-evenementiel.com

Mail : partenaires@espace-evenementiel.com

■ **DIRECTEUR DE PUBLICATION :**

Marie-Hélène SORIANO

■ **RÉDACTRICE EN CHEF :**

Yvette MILESY

■ **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :**

Sandrine PASQUIER

■ **SECRÉTARIAT, PAO, COMPOSITION, MONTAGE :**

Adeline BOBARD, Sandrine PASQUIER

■ **RELECTURE POUR CE NUMÉRO :**

Adeline BOBARD, Sophie LAMOUREUX,

Yvette MILESY, Marie-Hélène SORIANO

■ **AIDE AU SECRÉTARIAT :**

Marie-Christine GLEMAREC, Anny NOIRET

Dépôt légal : Janvier 2015

■ CPPAP : 1015 G 82380 ■ Prix : 1,50 €

■ ISSN : 1258 9853

BULLETIN DE PARTICIPATION

Abonnement au Point Carré et soutien à l'Association (pour les particuliers uniquement)

Version numérique 50 €

10 € d'abonnement + 40 € de don

Votre mail obligatoire : _____

Version papier + numérique 55 €

16 € d'abonnement + 39 € de don

@ _____

Abonnement au Point Carré seul (pour les personnes handicapées qui n'ont pas les ressources permettant un soutien)

Particuliers

Version numérique 10 €

Version papier + numérique 16 €

Votre mail obligatoire : _____

Collectivités

Version numérique 40 €

Version papier + numérique 55 €

@ _____

Soutien à l'Association seul (sans abonnement au Point Carré) _____ €

Un reçu fiscal sera établi pour votre don (minimum 7,50 €). L'abonnement ne donne pas droit à déduction fiscale.

Souhaitez-vous recevoir votre reçu fiscal par courriel ? **Oui** **Non**

Si oui, merci d'indiquer votre mail : _____ @ _____

RÈGLEMENT

Chèque à adresser à : **ASSOCIATION POINT CARRÉ HANDICAP**

Hôpital Poincaré - 104 boulevard Poincaré - 92380 GARCHES

Virement RIB : 18206 / 00282 / 65014891239 / 76

IBAN : FR76 / 1820 / 6002 / 8265 / 0148 / 9123 / 976

BIC : AGRIFRPP882

Carte bancaire par internet

NOM, Prénom : _____ Adresse : _____